

MAIRIE DE BEVONS
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 05/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Madame GRONCHI Karine, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PLAUCHE Jonathan, PLAUCHE Régis, SCOTTI Patrick, THOMAS Frédéric

Absents excusés : Mesdames LEAL Séverine, JULIEN Valérie, MAZIERE Audrey et Monsieur PIZOIRD Vincent

Procuration : Madame JULIEN Valérie à Monsieur SCOTTI Patrick,

Convocation et affichage : 14/03/2023

Secrétaire de séance : Monsieur SCOTTI Patrick

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 7

Objet : APPROBATION COMPTE DE GESTION 2023 BUDGET PRINCIPAL.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion du budget principal dressé par Madame le Comptable du Trésor pour l'exercice 2023, dont le résultat est le suivant :

- Section de Fonctionnement :	excédent de :	171 205.01 €
- Section d'Investissement :	excédent de :	24 172.05 €
Le résultat global 2023 est de :	excédent de :	195 377.06 €.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce document budgétaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **approuve le Compte de Gestion du budget principal de l'exercice 2023 de Madame le Comptable du Trésor selon les éléments indiqués ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

BEVONS le 21 mars 2024,

Le Maire,

Marc HUSER



Le secrétaire
SCOTTI Patrick

